

Montrouge, le 11 octobre 2022

LE CRÉDIT AGRICOLE ADHÈRE À LA CHARTE ECOWATT

En cohérence avec son engagement de contribuer à la neutralité carbone à horizon 2050 et de réduire significativement son empreinte environnementale de fonctionnement¹ à horizon 2030, **le groupe Crédit Agricole adhère à la charte d'engagement EcoWatt et met en place des mesures concrètes visant à agir en faveur d'une consommation d'électricité plus responsable.**

Véritable dispositif de mobilisation citoyenne, la démarche EcoWatt est développée par le Réseau de transport d'électricité (RTE) et l'Agence de la transition écologique (Ademe). Soutenue par le ministère de la Transition écologique, elle vise à réduire ou décaler la consommation électrique des Français lors de périodes de fortes tensions sur le système électrique (envoi d'un signal d'alerte rouge).

En alignant les températures de ses sites sur celles préconisées par l'ADEME (19°C en chauffage, 26°C en climatisation...), en régulant les éclairages de ses 7 400 agences en France, le Groupe réduira ainsi sa consommation.

Les engagements pris pour optimiser la consommation d'énergie sur ses deux plus grands campus permettront ainsi de viser une économie d'énergie globale jusqu'à 14 % sur 2 ans par rapport à 2019.

Le Crédit Agricole s'engage également à sensibiliser ses collaborateurs et ses 27 millions de clients sur le dispositif et relayera les signaux d'alerte EcoWatt pour les inciter à limiter les tensions sur le système électrique.

En cas d'alerte EcoWatt, le Groupe, au travers de ses métiers et de ses entités et en tenant compte de leurs spécificités, activera les organisations de travail prévues pour assurer la continuité d'activité (travail à distance, présence alternée...), de façon proportionnée et en fonction des sites et des accords en vigueur au sein de chaque entité.

¹ Il s'agit des émissions de GES liées à la consommation d'énergie des bâtiments et de la flotte automobile (scope 1 et 2) et des déplacements professionnels (scope 3, catégorie 6).

A propos du groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 147 000 collaborateurs et plus de 30 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,2 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Contacts Presse

Groupe Crédit Agricole

Olivier Tassain : 01 43 23 25 41 - olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Mathilde Durand : 01 57 72 19 43 - mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr

Bénédicte Gouvert : 01 49 53 43 64 - benedicte.gouvert@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole